

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA FAMILLE
ET DE LA PROMOTION FEMININE
B.P. 969
KIGALI.-

Kigali, Le **27 NOV. 1992**

N° 118/20.07/92

Émis par	DG
Date entrée	30/11/92
N° Classement	8370.2120

exploitab
Y DC
02/11/92

JJ-DEF

5/12/92

Son Excellence Monsieur le Premier
Ministre de la République Rwandaise
KIGALI.-

Objet: Transmission d'un
Rapport de Séminaire.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe à la présente, le rapport du Séminaire de Concertation sur une politique Nationale Intégrée de Promotion et de Protection de la Famille et de la Femme, organisé à Kigali par mon département du 27 au 29 juillet 1992.

Le Séminaire avait pour objectif l'élaboration d'un document de stratégies et un plan d'actions global pour la promotion et la protection de la famille, de la femme et de l'enfant, conformément à votre discours programme du 16 avril 1992.

Participaient à ce Séminaire des représentants des agences internationales de coopération, des organismes non gouvernementaux, des représentants des églises et des différentes sensibilités politiques ainsi que des cadres techniques dans les différents départements ministériels.

Durant les trois jours qu'a duré le Séminaire, plusieurs thèmes ont été discutés à savoir:

- Le bilan des réalisations des services chargés de la Promotion de la Famille et de la Femme;
- L'intégration des Programmes de Protection et de Promotion de la Famille et de la Femme dans la planification nationale;
- Le profil socio-économique de la Famille et les modalités de sa protection et de sa promotion;
- La place de l'enfant dans la famille et la société rwandaise et les stratégies et programmes relatifs à sa protection et à sa promotion;
- Le profil socio-économique de la femme rwandaise.

Le Séminaire a par ailleurs dégagé les handicaps majeurs auxquels se heurtent la famille et ses membres dans l'accomplissement des rôles qui leur sont dévolus. Il s'agit notamment:

- Pour l'entité familiale:

- du revenu familial insuffisant et/ou de sa mauvaise gestion,
- du manque de terres et d'autres sources d'emploi,
- du nombre élevé de personnes à charge (famille nombreuse),
- du manque d'infrastructures de base (eau, santé, éducation ...)
- de l'ignorance,
- du mauvais partage des responsabilités entre les membres de la famille,

- A l'endroit des femmes, il a été souligné les problèmes:

- de discrimination, de manque de formation et d'information, de faible accès aux ressources et à la gestion familiale, de surcharge dans la production et la reproduction, de manque d'autonomie, de participation insuffisante à la formulation et à la gestion du développement national, d'encadrement inadéquat, etc.....

- En ce qui concerne les enfants:

Les participants ont relevé l'insuffisante promotion et protection de ces derniers sur le plan éducationnel, sanitaire, économique, psychologique et juridique.

A partir de ces problèmes, des orientations quant aux objectifs, stratégies et actions en vue d'une promotion intégrée, fonctionnelle et plus efficace de la famille et de ses membres ont été dégagées en tenant compte des différents types ou catégories de familles, de femmes et d'enfants existant dans notre pays.

Ainsi, le plan d'action pour la promotion de la famille, de la femme et des enfants comporterait les axes principales suivantes:

- L'amélioration du revenu familial;
- Une gestion rationnelle et partagée de ce revenu;
- L'éducation à la parenté responsable qui implique particulièrement une maîtrise de la fécondité;
- Le développement d'une éducation sous stéréotypes;
- Le développement des technologies appropriées qui allègent la tâche de la femme dans le ménage;
- L'élimination des dispositions légales et coutumières des chances entre les membres;

Les résultats de ce Séminaire seront soumis aux représentants identifiés au niveau des préfectures, des sous-préfectures et des communes pour avis et complément au cours des visites ministérielles prévues dans les préfectures avant la fin de cette année et qui permettront de finaliser le document des stratégies et du plan d'action national intégré de promotion et de protection de la famille et de la femme.

Vous souhaitant bonne réception de ce rapport, je vous prie d'agréer, Excellence Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Ministre de la Famille
et de la Promotion Féminine
NYIRAMASUHUKO Pauline.-



Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

K I G A L I.

- Madame, Monsieur le Ministre (tous)

K I G A L I.

• (tous) (tous)